POURSUITES D'ETUDES A L'ETRANGER 2019/2020

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date limite

Programmes d'échanges UGA (hors Europe + quelques destinations européennes) : Bon niveau universitaire et en langue (TOEFL-IBT ou IELTS pour certaines destinations)

1. Saisie par les étudiants du formulaire de candidature en ligne (via le formulaire MoveOn4) : lien disponible sur votre intranet LEO.

Du 15 oct. au 12 nov. 2018

2. Fiche de candidature IUT + Impression du dossier UGA avec les pièces jointes et transmission à votre Correspondant RI.

Lundi 12 novembre 2018

3.a) Pré-sélection des étudiants par l'IUT

Jeudi 22 novembre 2018

3.b) Pré-sélection des étudiants par l'UGA

Janvier 2019

4. Les étudiants pré-sélectionnés seront informés par la DGD RTI de l'UGA du calendrier pour préparation des dossiers spécifiques pour candidater dans les universités étrangères.

Selon les programmes (de février à avril 2019)

Accords spécifiques IUT

1. Fiche de candidature IUT

Lundi 12 novembre 2018

2. Pré-sélection IUT

Jeudi 22 novembre 2018

3. Formulaire de candidature en ligne UGA

Entre février et mars 2019 (sous réserve)

4. Candidature dans les universités étrangères

Ecosse (UCAS) : Décembre 2018 Autres : Entre mars et juillet 2019

MODALITÉS

1. Renseignez-vous sur les cursus proposés (sites des universités) et élaborez votre projet avec le Correspondant RI de votre département.

Attention : Vérifiez que le cursus choisi correspond à l'accord signé entre l'IUT et l'Université étrangère.

La candidature en L3 ou LPro se fait dans le cadre des PE de votre département et pas à la Mission RI.

Voir votre Correspondant RI et votre Responsable poursuite d'études. Il faudra choisir des modules adaptés et de niveau bac +3.

- 2. Avant le 12 novembre 2018 : Remettez la fiche de candidature à votre Correspondant RI (pour tous les programmes) ainsi que votre dossier de candidature complet UGA (pour les candidatures aux programmes d'échanges UGA uniquement).
- 3. CANDIDATURES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES : Ne candidatez pas individuellement.

La Mission RI vous donnera les instructions nécessaires.

Pour les programmes d'échanges UGA : la DGD RTI de l'UGA vous enverra toutes les informations.

4. Financements gérés par l'UGA (BRMI, Erasmus+, AMI) : vous complèterez le formulaire de demande de financement MoveOn4 en ligne en mai 2019.

Pour les boursiers sur critères sociaux (CROUS) : c'est vous qui devrez effectuer les démarches auprès du CROUS, comme vous le faites chaque année (attention : l'établissement d'accueil sera l'Université Grenoble Alpes, et surtout pas l'établissement étranger).

TESTS DE LANGUE : toutes les informations sur le site : https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/certifications/ Pensez à vous inscrire assez tôt à la préparation et à l'examen.

Attention : Le TOEFL- IBT ou l'IELTS ne sont pas préparés à l'IUT

- IELTS (220€) > Diverses sessions possibles : à Paris, Lyon, Marseille, Nantes....
- TOEFL-IBT (environ 210€) > Inscriptions en ligne : http://www.ets.org/bin/getprogram.cgi?test=toefl. Plusieurs sessions organisées par le Service des Langues de l'UGA du 13 octobre au 15 décembre 2018.
- CLES B2 (20€ pour les étudiants de l'UGA) : pour allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, russe, grec et portugais. Session 1 anglais : 9 janv. 2019.